

Temps d'échange du 1<sup>er</sup> juillet 2021

**Thème Sécurité-propreté**

**Participants :**

- François DAGNAUD, Maire du 19<sup>e</sup>
- Colombe BROSSEL, adjointe à la Maire de Paris chargée de la propreté
- Nicolas NORDMAN, adjoint à la Maire de Paris chargé de la sécurité et de la Police municipale
- Adjil AHOUJIAN, adjoint au Maire du 19<sup>e</sup> chargé de la sécurité
- Jean-Pierre COUTERON, animateur-expert de l'OCT
- Ghislain AMIOT, propreté de Paris
- Quentin CHABERNOT, Koorigan
- Fahd ZHAR
- Mme L.
- M. X
- M. Z

*La séance débute à 18h30.*

**M. ZHAR** annonce que le Maire a quelques minutes de retard et propose à Adjil AHOUJIAN et Mme L. d'introduire la séance de l'Observatoire.

**M. AHOUJIAN** remercie l'ensemble des participants, et tout particulièrement Nicolas NORDMAN et Colombe BROSSEL, qui interviendront pour cette deuxième phase de l'audition. La parole est laissée à M. COUTERON et Mme. L pour présenter les thématiques.

**M. COUTERON** rappelle la philosophie de l'Observatoire citoyen, qui est de réunir des riverains tirés au sort ou engagés dans des associations, de recueillir leurs observations, puis d'organiser des auditions afin que leurs observations soient portées auprès des acteurs professionnels. La parole est donnée en priorité aux habitants lors de ces réunions. Il ne s'agit pas de les juger mais d'interagir avec eux. Il rappelle que l'audition de la veille se déroulait avec les deux responsables de l'association Aurore, Florian GUYOT et Léon GAMBEROFF.

Aujourd'hui, la thématique étudiée est celle qui a réuni le plus de monde lors de la séance plénière : la sécurité et la gestion de l'espace public. Ainsi, Mme Colombe

BROSSEL, M. Michel FELKAY et M. Nicolas NORDMAN seront auditionnés. Mme B., qui a beaucoup travaillé sur le sujet, ne peut être présente, mais elle reste mobilisée. M. COUTERON rappelle enfin que les membres de l'Observatoire seront informés du programme des auditions prévues.

M. X intervient en direct des Jardins d'Éole pour faire un point sur la situation depuis l'évacuation de la veille. L'entrée nord du parc a été condamnée mais il constate que la situation est toujours très problématique. Les consommateurs de drogues sont toujours présents. Ils rejoignent les dealers devant l'entrée nord, qui leur passent des doses sous les grilles. Certains en viennent même à escalader ces dernières. M.X remarque aussi qu'il y a actuellement 70 à 80 personnes agglutinées dans des conditions déplorables et sans aucune présence policière alors qu'en ce moment, place de Stalingrad stationnent 2 camions de CRS, 1 estafette de la gendarmerie et 1 voiture de la DPSP de la Ville de Paris. Au parc Éole, les bagarres continuent et les riverains sont terrorisés et ne comprennent pas ce qu'il se passe.

M. Z, également sur place, ajoute que si les intervenants de l'Observatoire répondront que la voie publique ne relève pas du périmètre de leur responsabilité, il y a néanmoins 10 consommateurs présents dans le parc au moment même de cet échange. Les agents de sécurité municipaux ont été prévenus, la réponse a été qu'ils n'étaient pas assez. Les pouvoirs publics sont bien responsables de la situation. Il rappelle également qu'une dame de 84 ans a été agressée et se trouve à l'hôpital. Les riverains n'en peuvent plus et il insiste sur la tension grandissante dans le quartier.

M. X prévient également que la confrontation est imminente avec les consommateurs de drogues et que certains riverains seraient prêts à les agresser.

M. COUTERON rappelle tout d'abord que le but de l'Observatoire est d'échanger, de se parler de façon directe puis de construire ensemble des solutions. Le sujet de l'espace public est bien le sujet, cependant ce n'est pas à l'issue de cette réunion qu'il sera résolu.

Les présentations à venir de Mme L. et de M. AHOUDIAN recourent les remarques de M. X et M. Z. Le but de l'Observatoire est de répondre le plus concrètement possible, de faire remonter les observations pour les relier à une possibilité d'action publique. L'intervention de M. X n'est pas hors-sujet, il faut simplement avancer dans le cadre de l'Observatoire. Celui-ci ne remplace par les autres prises de parole ou les manifestations et fonctionne sur une logique d'ateliers, de travail préparatoire et de questions listées. Ainsi, l'atelier de la veille a abordé le sujet des différentes maraudes et situations d'urgence, certaines questions ont abordé le problème soulevé par M. X. L'objectif est de partager les observations et non de les camoufler.

La parole est donnée à Mme L.

Mme L. salue M. X et M. Z. Leur intervention est dans le vif du sujet. Pour avoir vécu cette situation quai de la Seine, c'est-à-dire jouer les casques bleus pour calmer les voisins, leur désarroi et leur colère sont compris. La participation de Mme L à l'Observatoire est animée par ce fonctionnement qui permet d'interroger, d'interpeler des élus ou des personnes en responsabilité sur les thèmes donnés. Comme l'a signalé M. COUTERON, ce travail prend davantage de temps.

M. NORDMAN et Mme BROSEL sont remerciés d'avoir accepté l'invitation de l'Observatoire et de se prêter au jeu des questions - réponses.

Mme L. se présente comme une habitante engagée dans le collectif Action Stalingrad. Elle explique la thématique et le déroulé de cet atelier 2, qui correspond à l'intervention de 1<sup>er</sup> niveau, c'est-à-dire tout ce qui concerne l'espace public, et en particulier la tranquillité publique et la propreté.

En l'absence de questions supplémentaires, l'audition est lancée, et les constats sont présentés.

### Constats :

⇒ Les regroupements d'usagers de crack sont nombreux jour et nuit sur l'espace public et génèrent de fortes discussions, des hurlements, des bagarres, des intrusions et squats dans les halls et parkings, des agressions de dealers sur consommateurs, une mendicité agressive et des scènes de prostitution. Ces troubles ont un impact direct sur la qualité de vie, le sommeil, la sécurité et les biens matériels des habitants exposés à ces regroupements.

Il faut également inclure la thématique de la distribution alimentaire, même si, à la suite de l'arrêté préfectoral l'interdisant, une amélioration a été constatée.

⇒ Les distributions alimentaires, très fréquentes le soir et la nuit, créent des nuisances sur l'espace public, tant au niveau de la propreté que de la tranquillité.

Chaque matin, les équipes de nettoyage doivent ramasser des restes alimentaires et des déchets plastiques. Beaucoup d'énergie et d'argent sont consacrées au surnettoyage de zones occupées la nuit. Parmi le vaste écosystème autour du crack, certains vendent de la nourriture ou des cafés pour « tenir toute la nuit », sans avoir besoin des maraudeurs.

Concernant l'espace public, familles et riverains sont également exposés à la présence de déchets dangereux, liés à la consommation de produits (seringues, pipes à crack, emballages de médicaments ou cachets...).

Voilà les constats sur les thèmes retenus pour cet atelier.

Une première question est posée. En attendant l'ouverture de lieux adaptés aux consommateurs de crack, un dispositif renforcé d'agents sur le terrain durant l'été est sans doute prévu. Quels sont leurs moyens d'action pour dissuader les attroupements et intervenir sur les comportements dangereux ?

M. NORDMAN réagit d'abord à l'interpellation de M. X. et sur la situation bien connue à Éole, qui aujourd'hui n'est pas acceptable, comme ne l'était pas plus la concentration importante de consommateurs (et de dealers les approvisionnant directement) dans un jardin public destiné aux familles et aux riverains.

Depuis plusieurs semaines, la Maire de Paris avait pris l'engagement que le parc Éole serait rendu aux riverains du 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup>.

La situation à Éole avait atteint son paroxysme. Les riverains l'ont subi de plein fouet, avec des phénomènes de violence, de consommation en public. Même pour

les usagers de drogues, la situation était devenue intenable, avec une consommation de crack exacerbée et une impossibilité pour les structures sanitaires d'intervenir dans ce chaos.

L'engagement pris par la Maire de Paris a donc été tenu, et le parc a été fermé aux consommateurs de drogues et rendu aux habitants. Personne n'a été pris par surprise. La Maire de Paris avait dit qu'il fallait fermer et empêcher les consommations à l'intérieur des parcs, mais qu'il fallait en même temps mettre en place des structures d'accueil, d'accompagnement et de prises en charge des toxicomanes. Des opérations de police sont également nécessaires pour éviter le report de la consommation et des trafics dans les rues avoisinantes. Il est donc anormal d'entendre ce que décrit M. X. Il est du rôle et de la responsabilité de la Police nationale d'empêcher ces trafics de se dérouler aux abords du parc, au vu et au su des habitants. Il est donc réaffirmé qu'il y a un besoin de renfort de police pour éviter que les trafics ne se réorganisent à la sortie des Jardins d'Éole et dans les rues alentours. C'est bien qu'il y ait des cars de CRS postés place de Stalingrad mais il est aussi indispensable que les forces de l'ordre soient positionnés autour du parc.

Concernant les lieux alternatifs à ouvrir pour la prise en charge des toxicomanes, certains articles de presse, reprochant à la Ville de ne pas avoir installé un espace de consommation de drogues à ciel ouvert, sont inacceptables. L'argument est qu'étant donné que les usagers ont été chassés des Jardins d'Éole, il faut trouver un autre endroit en extérieur, ce qui va amener à nouveau des dealers et des consommations sur place.

Cependant, le rôle de la Ville n'est pas d'organiser un espace de consommation à ciel ouvert. D'ailleurs, la question de l'emplacement se pose, car aucun habitant à Paris ne peut accepter d'accueillir en bas de chez soi des scènes ouvertes de consommation déréglée, porteuses de chaos. Ce n'est pas la solution. La Maire de Paris, le Maire du 19<sup>ème</sup> et l'ensemble des élus considèrent que la solution est d'organiser des lieux de prise en charge régulés en lien avec les associations pour aider les toxicomanes et leur proposer des itinéraires de sortie de la consommation. Ces espaces ne peuvent pas être organisés dans des lieux ouverts aux quatre vents, comme ce fut le cas aux Jardins d'Éole. Aujourd'hui, le sujet est que l'État et le gouvernement puissent accepter ce qu'ils refusent, et cessent leurs contradictions. Dans la presse, il était écrit que le Préfet de Police avait proposé à la Maire de Paris d'installer les consommateurs place Auguste Baron, près de la porte de la Villette, et donc de laisser s'organiser une nouvelle Colline du crack au mépris des riverains et des conditions sanitaires des toxicomanes. Par ailleurs, certains membres du gouvernement se déclarent contre l'ouverture de lieux régulés, soutenus par des associations et des professionnels. Cette incohérence ne mène nulle part. Il faut que chaque partie prenne ses responsabilités, la police doit d'abord veiller à ce qu'il n'y ait plus de consommations sauvages aux abords des Jardins d'Éole. La Ville de Paris a pris ses responsabilités, en tenant l'engagement de la Maire, et empêché que le parc Éole soit un lieu de consommation à ciel ouvert. Le propos de M. X a bien été noté et relève cette fois de la responsabilité municipale. Au vu du contexte, il n'est pas possible d'avoir encore des toxicomanes dans le jardin, et il est surtout impensable que la régulation ne soit assurée que par 2 agents. M. NORDMAN dit vérifier dès maintenant les raisons de cette situation. Aujourd'hui, aux abords d'Éole, elle n'est pas plus tolérable que celle précédente, à l'intérieur du parc. La Mairie continue de demander la présence de

la police, de pouvoir ouvrir des lieux permettant une consommation régulée, dans plusieurs endroits à Paris, pour éviter la concentration de toxicomanes à un seul endroit.

**M. DAGNAUD** intervient pour prolonger les propos de M. NORDMAN.

Les élus et la municipalité sont très conscients de la tension extrême qui règne ces jours-ci, encore plus que les précédents. De toute évidence, des trafiquants tentent de prendre le contrôle d'un territoire, d'un morceau de Paris, et dictent l'agenda des usagers de drogues en grande souffrance et errance. Ce n'était déjà pas acceptable dans un jardin public, la Ville l'a dit et assumé, cela ne l'est pas plus dans les rues et aux pieds des immeubles. Il y a un sujet évident de trouble à l'ordre public et il est intolérable qu'aujourd'hui à Paris, des groupes de trafiquants imposent leur loi dans des quartiers de la ville. Les responsabilités sont claires en termes d'action et de réaction. La stratégie que porte la Ville a été construite, rendue publique et expliquée, et le travail réalisé dans le cadre de l'Observatoire citoyen y contribue.

La prise en compte des séquences de nuit, la nécessité d'avoir un réseau de lieux d'accueil, ouverts jour et nuit, intégrant les différentes solutions d'accompagnement et de prise en charge sanitaire et sociale, sont des éléments de cadrage qui ne figuraient pas dans le débat public et politique et qui le sont aujourd'hui. Le travail des derniers mois dans le cadre de l'Observatoire a porté ses fruits, avec cette logique de proposer aux habitants un espace d'appropriation des enjeux, de dialogue, au-delà des espaces d'alerte qu'ils se sont donnés par les réseaux sociaux et les manifestations. Il s'agit aussi de leur donner un pouvoir de proposition, au cœur de ces réunions, d'ouvrir un temps de réflexion détaché de l'urgence du quotidien, même si la période est plus compliquée. C'est la valeur ajoutée de cet Observatoire. Cependant, il est clair que la situation ne peut perdurer ainsi, et qu'il est inacceptable que des trafiquants puissent prendre la main sur des quartiers de Paris.

Sans esprit polémique, car la gravité de la situation interdit de se renvoyer les responsabilités mais par courrier adressé à la Maire de Paris, la Préfecture de Police, un partenaire dans ce travail, n'a fait que 2 propositions :

- laisser le chaos dans les Jardins d'Éole, et donc accepter qu'un jardin public soit gangréné par le trafic de crack ;
- ou déplacer cette scène désordonnée un peu plus loin, place Auguste Baron, sur un territoire où se trouve le plus grand centre de distribution alimentaire nationale, celui des Restos du cœur, ainsi que le Paris Event Center, le plus grand pôle d'orientation et d'hébergement des publics migrants et à la rue. Cet emplacement abrite déjà un écosystème de grande précarité qui rend irréaliste l'ajout d'une scène ouverte de crack dérégulée.

Malgré la tension, il faut continuer à mobiliser l'Observatoire afin de poursuivre ce travail utile qui suscite des applications concrètes et dessine des orientations. En effet, la situation actuelle ne peut rester en l'état et justifie plus que jamais la mission de l'Observatoire.

**M. COUTERON** remercie M. DAGNAUD. Avant de reprendre le déroulé de l'ordre du jour, il est rappelé qu'il y a des lieux où les interpellations directes sont possibles. Sur le « chat », les habitants ont la possibilité de continuer à interpeler. Une réunion spécifique sera sans doute organisée sur les derniers événements. Il y a des solutions à construire, c'est le but de l'Observatoire. Certains sujets seront

rediscutés. Des riverains et des associations ont travaillé à des propositions, dont il faudra suivre le fil. Les participants à la réunion qui estiment ne pas avoir pu s'exprimer sont invités à rejoindre ce chantier collectif, ils verront que toutes les idées sont mises en forme progressivement, dans une logique de moyen terme afin de préparer l'étape suivante du Plan crack. La parole est laissée à Mme L. et ensuite M. AHOUDIAN.

**Mme L.** précise à M. NORDMAN que le sens de la question, au-delà de l'actualité, est de connaître les moyens d'action pour assurer la tranquillité publique et apaiser l'espace public.

**M. NORDMAN** poursuit son propos précédent, regrettant que M. X et M. Z ne soient plus là pour écouter les réponses. Une vérification de la situation au parc Éole a été faite après les interventions de M. X et M. Z, et il n'y a pas que 2 agents sur place. En véhiculant des informations erronées, il sera difficile de trouver collectivement des solutions. Il y a en ce moment 2 équipages qui patrouillent dans les Jardins d'Éole, soit 6 personnes, auxquels s'ajoutent 1 équipage à l'entrée de 3 personnes, une équipe de l'U.A.S.A de 3 personnes et les agents de surveillance du parc, soit 4 personnes. Il insiste sur le fait qu'il faut cesser de véhiculer des informations inexactes. Il reste 10 usagers qui ont réussi à rentrer dans le parc, en cela l'interpellation de M. X était juste, et les équipages cités procèdent actuellement à leur éviction.

**M. X** intervient pour assurer que 70 personnes sont bien à l'entrée nord du parc.

**M. NORDMAN** répond en être conscient, des usagers sont à l'extérieur, mais pour la régulation de l'espace public, il y a un réel besoin de police. S'il n'y a pas le renfort de la police, il sera impossible de réguler la situation à l'extérieur du parc. C'est pourquoi il a été rappelé en début de réunion, le besoin de renfort de la Police nationale. Concernant la question posée, le dispositif est renforcé tout l'été, notamment pour agir sur le secteur Éole - Stalingrad. Sur le secteur Éole, une cinquantaine d'agents sont mobilisés tous les jours par roulement. Ce sont des agents I.S.V.P, donc des agents de sécurité. En parallèle, les maraudes sont déployées, notamment le déploiement de la maraude usagers crack, qui peut être sollicitée quand il y a des installations dans les halls d'immeubles par exemple. Il y a également les médiateurs, les agents en tenue bordeaux, qui tournent sur le secteur et font de la régulation. Pour répondre plus efficacement à cette question, il faut dissuader les attroupements et comportements dangereux. Il s'agit d'agir dans le cadre des compétences de la Ville de Paris, mais ni celle-ci, ni la Police municipale, n'ont les compétences pour agir sur les trafics. Cela reste du ressort de la Police nationale.

**M. X** demande pourquoi ils n'ont pas la possibilité d'agir alors que ce serait facile vers Éole. Il suffit de rester cinq minutes sur place pour être témoin de ces scènes d'infraction et de délits cités.

**M. NORDMAN** dit que cette question est très pertinente et destinée au Préfet de Police. La Police municipale ne peut arrêter les dealers. François DAGNAUD et la Maire de Paris demandent régulièrement de faire cesser ces trafics. La drogue arrive à Stalingrad par des réseaux d'approvisionnement à démanteler. Tant que la

source ne sera pas tarie, la drogue continuera d'affluer. C'est donc le rôle de la police et des services spécialisés de lutte contre la toxicomanie. L'enjeu essentiel est de lutter contre ces trafics. Les services de police affirment qu'il y a des arrestations, mais comme les riverains, les élus municipaux constatent qu'il y a encore des dealers.

**Mme L.** reprend les mots de M. NORDMAN, sur une action possible dans le cadre des compétences municipales. C'était le sens de la question initiale, concernant l'apaisement de l'espace public : quelles sont les compétences concrètes de la Ville pour juguler les attroupements et comportements agressifs ?

**M. NORDMAN** répond que l'attroupement en soi ne constitue pas un délit, sauf en période de restrictions sanitaires. Dissuader ces attroupements n'est pas possible, ni la Police municipale, ni la Police nationale ne peuvent arriver et disperser de force s'il n'y a pas d'actes délictueux commis (vente de drogues, tapage et bruits). Il peut y avoir des verbalisations par les agents de la Ville en cas d'actes délictueux, ou une prise en charge de la Police nationale, toutefois il n'existe pas de délit d'attroupement dans le code pénal.

**Mme. L.** reprecise sa question : comment disperser un attroupement manifeste de consommateurs de crack, bruyants et alcoolisés ?

**M. NORDMAN** dit que les agents peuvent intervenir pour disperser, même s'il existe un certain vide juridique, car comme dit précédemment, s'attrouper sans délit n'est pas répréhensible. Les tapages et nuisances peuvent être verbalisées par les agents, surtout en cas d'attroupements bruyants. Les compétences de la Police municipale sont celles de lutte contre les incivilités mais ils n'ont pas de compétences pour enquêter ou interpeler.

**Mme L.** comprend alors que les compétences sont d'inciter à la dispersion et de sanctionner les incivilités.

**M. NORDMAN** acquiesce.

**M. COUTERON** souligne que le propos est relié à celui de la veille. Aucune action seule n'apportera de solution. La lutte contre le trafic et la lutte contre les incivilités ont été évoquées, ainsi que la possibilité d'avoir des espaces fermés et régulés, avant d'amorcer un parcours de soins. Les acteurs du soin seront auditionnés les prochaines semaines par l'Observatoire. Certaines actions de 1er niveau répondent à une partie du constat d'épuisement psychique et physique des riverains mais ne répondent pas au problème de récurrence de ces incivilités. Cela demande d'intégrer les usagers dans des processus plus long. Le but de l'Observatoire est donc de connecter les uns aux autres, afin d'offrir une réponse cohérente et encourageante. Il s'agit de vérifier au niveau des observations de citoyens, si une fois passées les actions sur les incivilités, il est possible d'enchaîner sur la lutte contre le trafic et sur l'accès aux aides pour un accompagnement des consommateurs de drogues. Il faut arriver à construire ensemble cette dialectique, au-delà des frustrations, du sentiment d'incapacité et des renvois de responsabilité. Les remontées des riverains sont importantes et favorisent les connexions utiles.

**Mme L.** poursuit le déroulé des questions. Elle habite sur le quai de la Seine, derrière le cinéma Mk2, un emplacement qui a connu la présence continue de dealers, générant une cohabitation étrange jour et nuit. Or, dès demain, commence Paris Plage. L'interrogation porte donc sur le dispositif de sécurisation des quais, et des rues adjacentes, déjà connues comme lieu de regroupements, pour cette nouvelle édition de Paris Plage. Il s'agit d'alerter sur le report dans les rues adjacentes.

**M. NORDMAN** apportera les éléments de réponses ultérieurement, lorsque le dispositif sera complet.

**Mme L.** précise que la question concerne surtout le report sur les rues adjacentes, haut lieu du trafic.

**M. NORDMAN** a bien noté et passera les éléments à Mme L.

**Mme L.** évoque également, parmi les constats cités en préambule, le sujet des distributions alimentaires. Il est demandé dans quelle mesure il serait possible de mobiliser des agents dédiés à la prévention et à la formation autour de la Charte de distribution alimentaire. Sans remettre en cause l'aide alimentaire, les distributions telles qu'elles se font sur les sites Stalingrad ou Éole sont particulières, dans le sens où les distributeurs ne connaissent pas la réalité de ceux qu'ils aident. Elle suggère qu'une équipe d'agents pourrait permettre de faire connaître la Charte. Des signalements ont été adressés à Séverine GUY pour réguler les distributions, qui laissent des monticules de déchets plastique dans les rues. Néanmoins, aujourd'hui, l'arrêté préfectoral a bien fonctionné et les rues sont redevenues propres par rapport à leur état d'il y a quelques mois.

**M. NORDMAN** répond qu'un dispositif existe déjà à ce sujet, avec des équipes de la D.P.S.P et de l'U.A.S.A (Unité d'Assistance aux Sans Abri) qui se rendent régulièrement sur les lieux de distribution alimentaire pour sensibiliser les associations aux bons gestes et bons comportements et au respect de la Charte.

**Mme L.** précise que la question concerne les distributions alimentaires « sauvages ».

**M. NORDMAN** répond que les distributions « sauvages » sont un autre sujet. En effet, aux distributions alimentaires autorisées se greffent des distributions sauvages occasionnant des troubles. La Ville tente de mobiliser les équipes de l'U.A.S.A pour réguler et nettoyer. Si des difficultés sont constatées de manière régulière sur certaines distributions, il faut saisir les services municipaux pour dépêcher des équipes sur les lieux.

**Mme L.** rétorque que les riverains l'ont fait à maintes reprises. L'adjointe Séverine GUY a été très sollicitée l'année dernière, concernant le quai de Seine où à partir de 22 heures, des distributions « sauvages » se déroulaient.



**M. NORDMAN** ajoute que les équipes ne peuvent se déplacer instantanément dans la soirée. En revanche, il est possible d'anticiper les interventions quand des distributions se font régulièrement de façon dérégulée.

**Mme L.** indique que l'idée derrière la question, est celle d'avoir des équipes déjà présentes dans les parages des lieux critiques. Ces équipes rentreraient alors directement en contact avec les personnes qui distribuent pour leur expliquer la Charte de distribution alimentaire. Il s'agit seulement de les informer. Certaines distributions sont encadrées, mais d'autres peuvent être une source potentielle de nuisance.

**M. NORDMAN** a bien compris la question. Il y a, et il y aura, des équipes de la Police municipale en maraude. Elles pourront affiner leurs interventions après des signalements récurrents afin d'agir à bon escient. Il faut donc que les riverains signalent les désordres récurrents à la Mairie d'arrondissement pour lancer une action. Quand les équipes en maraude constateront des désordres, elles interviendront.

**Mme L.** aborde une question adressée à Colombe BROSSEL. Il s'agit de savoir si un surcoût des moyens humains et techniques déployés pour maintenir la propreté de l'espace public à Stalingrad et aux alentours, a été estimé.

**Mme BROSSEL** propose de projeter à l'écran un document, préparé par les services de la propreté et de l'eau.

*Le document concernant les « prestations de nettoyage sur le secteur de la place Stalingrad » apparaît.*

Concernant les interventions spécifiques, au-delà des missions d'entretien et de propreté classiques de la Ville de Paris, des prestations de nettoyage renforcé sont effectuées 5j/semaine par l'entreprise KORRIGAN. Ces interventions ont lieu le matin et des agents de la Police municipale sont mobilisés pour sécuriser ces interventions. Une équipe d'intervention est composée de 5 à 6 agents, avec du matériel (une laveuse et un véhicule d'enlèvement des encombrants). Par ailleurs, lorsqu'il y avait la présence de tentes devant le Mk2, les interventions s'étaient renforcées, avec la présence de l'U.A.S.A, les lundis et mercredis. Des travailleurs sociaux accompagnaient alors le déplacement des tentes pour un lavage approfondi du site. De même, début avril, après la suggestion d'une riveraine, une opération d'enlèvement des graffitis a été réalisée. Les zones d'interventions des prestataires sont à Stalingrad et sur les quais du canal. Le nettoyage a été aussi renforcé à Jaurès, sous le métro aérien.

Au-delà de ces moyens spécifiques, il y a l'action des agents de propreté de la Ville de Paris, coordonnée par **Ghislain AMIOT** de la Division territoriale de propreté. Celle-ci intervient en complément sur le quai de Seine deux fois par semaine, le mardi et dimanche matin, et procède aussi à un grand lavage aux abords de la Rotonde de Stalingrad. En outre, dans chaque arrondissement, il existe une équipe « Urgence Propreté » travaillant de l'après-midi jusqu'en début de soirée et qui a vocation à intervenir en cas de dépôt d'encombrants non déclarés. Ces équipes répondent aux urgences en matière d'entretien. Les agents sont connectés à l'application « Dans ma rue ». Au regard de la situation, l'équipe « Urgence Propreté » a été doublée cette année, dans les 20<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> arrondissements. Dans le 19<sup>ème</sup>, l'équipe passe quasiment tous les après-midis, en

renforcement du service de propreté de la Ville. Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, un renforcement du nettoyage est prévu dans les zones de fortes fréquentations telles que le bassin de la Villette et Paris-Plage, avec des équipes travaillant jusqu'à 23 heures. Ces équipes dites « saisonnières » existaient préalablement à la crise du crack pour le nettoyage d'espaces d'occupations dites festives.

Un focus a également été fait sur le Passage Goix avec Adji AHOUDIAN car la mairie avait été interpellée par les riverains en raison de la présence très fréquente d'usagers de drogues. Cet emplacement mobilise des moyens, avec une opération de balayage 5 fois par semaine, de lavage 4 fois par semaine et une aspiratrice de trottoir deux fois par semaine. L'équipe « Urgence Propreté » intervient également 6 fois par semaine, pour traiter les recoins et collecter les dépôts.

**M. CHABERNOT** ajoute qu'aux abords du jardin d'Éole, l'entreprise KORRIGAN intervient tous les jours le matin, environ deux heures. Dans le jardin, ce sont à nouveau les équipes de la Direction des Espaces verts qui s'occupent de la propreté au sein du site.

**M. AHOUDIAN** souhaite insister sur la spécificité du nettoyage à l'intérieur d'un parc et à l'extérieur. La question est souvent posée par les riverains.

**Mme BROSEL** dit que les jardins fermés par des grilles sont entretenus par la Direction des Espaces verts car des compétences en horticulture sont souvent nécessaires. Concernant les espaces végétalisés, ils sont entretenus depuis peu par les agents de la propreté. Pour le cas spécifique des Jardins d'Éole, les agents de la Direction des Espaces verts ne pouvaient qu'assurer un entretien classique des pelouses et plantes. C'est pourquoi des prestations de nettoyage avaient été mobilisées tous les jours, avant l'ouverture du parc. Cette prestation spécifique est conservée, mais elle n'existera plus à l'intérieur du jardin, sauf si des besoins émergent, et les agents renforceront les équipes d'éboueurs de la Ville de Paris dans les rues adjacentes.

**Mme L.** estime que cette présentation des dispositifs et opérations induit un énorme surcoût pour maintenir le site propre. Les actions et efforts de l'année dernière sont salués. Elle demande si l'équipe « Urgence Propreté » peut être contactée sur l'application « Dans ma rue ».

**Mme BROSEL** répond que « Dans ma rue » concerne les urgences du canal. À moyen terme, un travail sera amorcé dans tous les quartiers de Paris pour la mise en place d'un « référent de propreté », qui repère les dysfonctionnements, et les moyens d'activer des prestations ou du matériel pour régler ces problèmes. L'objectif est d'installer un dialogue avec les associations, les gardiens et gardiennes d'immeubles, les restaurateurs et associations de commerçants. Ce projet doit se déployer sur tout le mandat. Cependant, concernant les situations de crise, il faut réfléchir à la manière de préfigurer les interventions.

**Mme L.** remercie Mme BROSEL pour tous ces éléments qui permettent de ne pas colporter de mauvaises informations et poursuit ces questions.

À l'instar de ce qui est fait par la maraude médiation droit de riverains de la Mairie du 19<sup>ème</sup> arrondissement, peut-on imaginer une plateforme ouverte aux habitants des rues impactées afin de centraliser et traiter les signalements concernant la

tranquillité publique et les signalements particuliers, comme dans l'application « Dans ma rue », l'idée étant d'avoir une plateforme simple et rapide permettant d'avoir une vision globale de la situation du quartier.

**Mme BROSSEL** souligne que concernant la partie propreté, l'application « Dans ma rue » est un très bon outil car les signalements arrivent dans les « bons tuyaux ». Cela permet de gérer les problèmes récurrents ou les urgences, permettant ainsi d'analyser les données et de les exploiter. Les Mairies d'arrondissement ont accès à tous les données de l'application et peuvent donc constater l'évolution de la situation dans un quartier.

**M. NORDMAN** ne peut qu'affirmer les propos de Mme BROSSEL. En effet, l'application « Dans ma rue » permet de signaler plusieurs types de problèmes, notamment lié à la circulation. Pour le reste, et dans le cadre de la création de la Police municipale, va être mis en place un numéro d'appel, le 39 75, et qui est d'ailleurs, déjà le numéro d'appel de la Ville. Les horaires de fonctionnement de ce numéro seront bien évidemment étendus pour que les signalements se fassent également la nuit. Les appels urgents seront transférés au centre de commandement opérationnel de la Police municipale. Il y aura donc, soit une intervention si cela relève des compétences de la Police municipale, soit un re-transfert vers la Police nationale. Tout cela sera mis en place à la rentrée.

**Mme L.** finit par une dernière question. Peut-on imaginer la mise en place d'un sondage habitant régulier sur la problématique du crack, afin d'évaluer l'évolution du ressenti en ce qui concerne l'apaisement de l'espace public ?

**M. NORDMAN** est en accord avec cette suggestion. Il a d'ailleurs été annoncé, dans le cadre de la création de la Police municipale, la constitution d'un observatoire de la tranquillité publique. Celle-ci va avoir pour objectif de compiler l'ensemble des données relatives à la tranquillité publique et à la sécurité. Ces données seront régulièrement mises à la disposition du public. Au-delà des chiffres, l'observatoire rendra compte des activités de la Police municipale afin de l'objectiver. De même, vont également être organisé des parcours de tranquillité publique, c'est-à-dire que des équipages de la Police municipale vont régulièrement tourner dans les arrondissements. Les points de rencontres seront aussi multipliés afin que les riverains puissent aller signaler des dysfonctionnements et des problèmes. Elles pourront susciter des interventions mais contribueront aussi, avec la compilation des informations, à nourrir les rapports de l'observatoire, tant au niveau parisien qu'au niveau de l'arrondissement.

**Mme L.** remercie une dernière fois Mme BROSSEL et M. NORDMAN pour leur participation.

**M. AHOUDIAN** remercie également Mme BROSSEL et M. NORDMAN ainsi que Mme L. et M. COUTERON pour leur implication et leur abnégation au sein de l'Observatoire.

**M. COUTERON** remercie tous les participants et conclut en donnant des informations sur les deux prochains rendez-vous de l'Observatoire, avec Emmanuel GREGOIRE et Rémi HEITZ. Des auditions sont également préparées avec les

associations Charonne et Aurore pour compléter le maillage. Il invite enfin les participants à suivre toutes les auditions car c'est de cette manière que sont constatées les avancées de l'Observatoire.

*Fin de la réunion à 20h.*